



COMPTE RENDU DE C.A. DU 7 SEPTEMBRE 2026

Présents : Gilles BABAZ, Gérard BOCCON, Pascale POULAIN, Martine ROCHE, Sophie OLIER, Hubert LAMOUILLE, Nicole ANTIGNY, Marie Thérèse DUCRETTET, Corinne MONTAGNE, Emmanuel SAUVALLE, Patrick LOUBIER

Excusé : Jean-Louis GUIGON

Assemblée Générale :

La prochaine Assemblée Générale est fixée au mardi 13 octobre à 18h15

Le tournoi de l'après-midi sera avancé à 14h00.

Nicole prépare les comptes prévisionnels ; Gilles enverra la convocation avec l'ordre du jour et les documents financiers.

Places de parking :

Il a été décidé précédemment d'équiper trois places avec des barrières automatiques. Comme convenu, après cette expérience, il sera décidé de poursuivre ou non l'installation de ce type d'équipement.

Forum des associations :

Le forum aura lieu le 12 septembre. Une table et quatre joueurs seront en place, un cinquième membre du club s'occupe des gens intéressés et selon les recommandations de la FFB, ceux-ci seront invités à jouer eux-mêmes (de façon simplifiée).

Vente de tickets aux non-adhérents :

Complicé à gérer pour peu de personnes intéressées – non retenu.

Ecole de bridge :

100€ au lieu de 80 pour 10 tickets, suite à la mise en place de parties dirigées.

Occupation du 4° :

Présentation à faire à l'AG (y compris utilisation du bar).

Travaux immeuble :

Nicole demande à être directement en copie des mails relatifs aux travaux de l'immeuble (ES)



Info droits de table :

Le montant du premier tour est compris dans l'inscription, les tours suivants sont à régler sur le compte FFB (plus de gestion par les clubs).

Pompe à chaleur du 4° :

Faire chiffrer par SEICAR une nouvelle installation (utilisant – ou non le groupe extérieur du 3°). (ES)

Devis travaux cuisine :

Devis de 3 000€ environ accepté (création d'une ouverture entre les deux pièces, d'un plan de travail et réorientation de la cuisinière). Travaux en décembre, durée une semaine.

Chaises 4° :

Changement en attente.

Les anciennes chaises du 3°, cassées seront portées en déchetterie, les autres proposées aux adhérents.

AG du comité :

Procuration à Patrice Moreaux

Question à poser : - qui paye pour le changement de logo ?

- le formulaire de calcul des prestations des clubs, lors des compétitions, est-il remis à jour ?

Facturation Mah-Jong :

Cette année, nous demanderons une cotisation par membre de 20€ au lieu de 10, l'année prochaine, nous demanderons un forfait (pour être certains de couvrir nos frais).

Seconde machine CB pour le bar :

Environ 300€. Accepté.

Sortie Jura :

38 participants

Organisation des tournois : 15h00 tournoi homologué ; 20h30 tournoi court ; jeudi matin, tournoi festif – Patton.

Préparer un message pour le co-voiturage.



Recherche de partenaires pour les tournois :

Nelly Arnoux se porte candidate pour remplacer Martine au CA.
Après confirmation de son élection, elle se propose d'animer un groupe de recherche de partenaire pour les tournois.

Prochain CA le :

Le mercredi 14 octobre à 9h30, au lendemain de l'AG.



BRIDGE CLUB DU LAC D'ANNECY – association loi 1901 – 11 Bd du Fier 74000 ANNECY
N° siret 3022607080029 – APE 9329Z

☎ 04 50 57 76 38 ✉ bridge.annecy@orange.fr